



Initiative CEPN-UQAC : Une démarche collaborative en RAC

**Table ronde : Premiers peuples et RAC
Forum sur la RAC à l'université | 19 novembre 2025**

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Mise en contexte

- Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) regroupe 8 Nations et 22 communautés à travers le Québec.
- Une proportion importante du personnel enseignant dans ces communautés ne détient pas de brevet d'enseignement.
- Le CEPN a développé une **Formation de base en enseignement en milieu autochtone** conçue selon les valeurs, la culture et les savoirs autochtones, permettant de soutenir les personnes enseignantes des communautés qui ne détiennent pas encore de brevet d'enseignement.

La genèse de la collaboration

- Le CEPN souhaitait faire reconnaître officiellement sa formation non créditee dans les programmes menant à l'obtention du brevet en enseignement.
- L'UQAC s'est montrée intéressée pour réaliser l'analyse des contenus et collaborer à la reconnaissance de cette formation.
- Les travaux se sont déroulés sur une période d'un an, soit de mai 2023 à mai 2024 entre les personnes représentantes du CEPN et de l'UQAC (directions de programme du département des sciences de l'éducation, conseillère du Décanat des études, conseillère pédagogique et conseillère RAC)

Démarche de reconnaissance universitaire

Ces travaux ont permis de :

- Réaliser une analyse approfondie du contenu de la Formation de base en enseignement en milieu autochtone;
- Attester du niveau universitaire des compétences développées;
- Assurer la qualité de la supervision pédagogique de la formation de base du CEPN;
- Obtenir l'approbation des comités de programmes en enseignement de l'UQAC.

Résultats et points saillants soutenant la reconnaissance

Résultat :

L'UQAC reconnaît officiellement la formation du CEPN comme équivalente à un cours de 3 crédits dans ses programmes menant au brevet d'enseignement.

- L'expertise reconnue du CEPN en éducation en milieu autochtone;
- La qualification universitaire des formateurs et responsables;
- La pertinence culturelle et pédagogique du contenu;
- L'ampleur de la formation (135 heures, évaluations, certification officielle);
- L'historique de collaboration de l'UQAC avec les Premiers Peuples.

Ce partenariat témoigne de la reconnaissance institutionnelle des savoirs autochtones et reflète l'engagement de l'UQAC à valoriser les apprentissages issus des communautés.